

Bulletin municipal - Janvier 2015 - N°63

Languidic

Langedig



Minazen - Photo Christine Le Gallic



Dossier

• Languidic

et Lorient Agglomération p.11

Sommaire

- Edito p.3

Vie Municipale

- Les échos de la commune p. 4 à 7

- Au fil des conseils municipaux p. 8 à 10

Dossier

- Languidic et Lorient Agglomération p. 11 à 15

Vie Associative

- Les échos des assos p. 16 à 18

Nos aînés

p. 19

Culture

- Médiathèque / Ecole de musique p. 20 à 21

État Civil

- Ils se sont dit oui - Bienvenue à ...
Ils nous ont quittés

p. 22

Vie locale

- Commerces et artisanat p. 23

Infos pratiques:

Ouverture de la Mairie au public

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi (Etat civil) de 9h00 à 12h00

Permanences

(en mairie et sur rendez-vous)

• Maire

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00

Mardi de 09h00 à 12h00

• Adjoints (sur rendez-vous)

François Le Louër

Anne Le Roux

Philippe Evanno

Véronique Garido

Thierry Le Strat

Christelle David

Loïc Le Picard

Vendredi de 9h00 à 10h30

Mercredi de 17h00 à 18h00

Mercredi de 17h00 à 18h00

sur rendez-vous suivant planning

Vendredi de 9h30 à 10h30

Lundi de 17h30 à 18h30

Mercredi de 17h00 à 18h00

Les adjoints tiennent également une permanence chaque samedi de 10h à 11h30 par roulement

Autres permanences

En Mairie : ancienne bibliothèque

Sécurité Sociale

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au 36 46 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Contact : inchangé

Dépôt légal 1er semestre 2015.

Tirage 3 700 exemplaires

Directeur de la publication :

Patricia Kerjouan

Rédaction et photos :

Commission Communication

Conception : Of Line création



Édito



Mesdames, Messieurs,

En nous donnant votre confiance, vous nous avez investis de nombreuses missions à tenir pendant notre mandat. L'une d'entre elles est de vous apporter un service public à la hauteur de vos attentes et de vos besoins. C'est bien l'objectif des services communaux qui sont à votre écoute et dont la priorité est votre satisfaction.

La commune est le premier échelon de proximité et de citoyenneté. La baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, commencée cette année, interrogera la capacité des communes à s'adapter et à évoluer pour le maintien de ce service public.

Faire œuvre de pédagogie auprès des Languidiciens pour expliquer la situation : c'est ce que nous ferons dans nos réunions de quartier au printemps prochain.

Lorient Agglomération, une construction intercommunale forte au service des habitants : nous élus de Languidic souhaitons aussi concilier proximité et complémentarité dans une logique d'efficacité et de maîtrise des dépenses publiques. La mutualisation entre communes ou avec Lorient Agglomération devra être une démarche d'optimisation des moyens adaptée à chaque contexte local et à ses contraintes.

Cette année a été celle des commémorations : outre le 8 mai et le 11 novembre, le 6 Août dernier a eu lieu celle du 70^e anniversaire de la Libération de Languidic et le 27 septembre Monsieur André Le Goff, languidicien né à Coët Riellan, s'est vu remettre la médaille de la Légion d'Honneur. Devoir de mémoire dit-on, oui nous devons nous souvenir pour tous ces hommes et ces femmes qui ont contribué à notre liberté aujourd'hui.

Aujourd'hui, il s'agit de parler de tolérance, de paix, de construction d'un avenir fraternel. Alors je fais le vœu que la bienveillance nous guide chaque jour, pour que chacun de nous soit plus attentif à celui qui est dans la détresse.

Je vous souhaite à tous une année 2015 pleine d'espoirs et de projets, qu'elle vous apporte la réussite et le bien-être au cœur de notre commune.

Patricia Kerjouan

> Aménagement

rue de la Résistance

Cette rue a fait l'objet de travaux sur plusieurs années, avec dans un premier temps, le remplacement du réseau d'eaux usées et des branchements d'eau potable, pour terminer par l'effacement des réseaux aériens et l'aménagement de la voirie.

Cet aménagement a pour but de réduire la vitesse des véhicules et ainsi de sécuriser la circulation des piétons



et des cycles, par la réalisation d'une liaison douce. Le cheminement piéton a été doté d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite près du pont. L'éclairage public a été remplacé

dans sa totalité par un éclairage à leds, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergies. Les travaux ont été achevés au mois de juillet dernier.

> Extension Zone Artisanale de Lanveur



A l'emplacement des anciens terrains de football, des travaux d'aménagement et de viabilisation ont été réalisés permettant la réalisation de 14 lots qui sont en phase de commercialisation.

> Aménagement

rue du Ty-Forn à Tréarlay



Les travaux ont été lancés à la suite de la démarche des habitants de la rue du Ty-Forn qui souhaitent un réaménagement de la rue afin de réduire la vitesse. La rue a été totalement modifiée et cela en concertation avec les riverains : réalisation d'un enrobé, création de 2 ralentisseurs type dos d'âne, modification des règles de circulation privant cette voie de sa priorité en plaçant des stops aux intersections, traçage de passages piétons, et mise en place de 2 abri-bus en concertation avec la CTRL et Lorient Agglomération. Cette section aménagée est devenue une zone de circulation limitée à 30km/h.

Cette opération suivie par François Le Louër, adjoint au cadre de vie, Thierry Le Strat, adjoint aux travaux et Jean-Paul Justom, directeur des services techniques a été réalisée pour un montant de 35 000 € HT.

> Concours

des jardins et maisons fleuries



Le 19 juin dernier, le jury a sillonné la commune pour visiter les 22 candidats au prix du concours communal des maisons et jardins fleuries. La tâche du jury est toujours difficile et doit intégrer dorénavant de nouveaux critères qui font partie intégrante de la note, à savoir les bonnes pratiques pour l'environnement. Le résultat final du concours provient de la moyenne des notes attribuées par chaque membre du jury.

Bon point cette année à l'école maternelle Georges Brassens, qui a retenu l'attention du jury avec son jardin potager et son jardin fleuri auquel était associé un projet pédagogique mené par Madame Magali Fouchier qui accompagnait ce travail au jardin.

C'est donc grâce à tous les acteurs impliqués dans l'amélioration du cadre de vie, passionnés et toujours amoureux des plantes et des jardins, et bien sûr, aussi à l'équipe des espaces verts et du service propreté que, depuis quelques années, Languidic fait partie du cercle très fermé des villes fleuries (2 fleurs).

Voici le résultat des premiers de chaque catégorie :

- le jardin d'agrément visible de l'espace public : M. et Mme Le Marec Christian – Kerbachic
- décor floral sur façades ou sur cour : Mme Baudet Christine – Quillian
- décor végétal sur l'espace public : M. Le Dantec Théophile – Kerallan
- hameaux embellis : village de Kermarhin
- écluses fleuries : Ecluse de Trébihan
- jardins collectifs (jardins pédagogiques) : école Georges Brassens
- mise en valeur des infrastructures d'accueil touristique : M. et Mme Conan Henri – Lézorgu
- le jardin potager, fleuri, visible de l'espace public : M. Le Nézet Raymond – 2, rue de la Croix Verte

> *Contrat Territorial volet «Milieux Aquatiques»*

sur bassin versant de la Ria d'Étel

Afin de pérenniser les opérations menées sur le milieu aquatique au cours des dernières années sur le bassin versant de la Ria d'Étel, et tendre vers le bon état écologique fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) à l'horizon 2015, Le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel s'est engagé à définir un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA). Il s'agit d'un contrat qui est conclu pour une durée de 5 ans entre l'agence de l'eau, le maître d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers.

Il a été précédé d'une étude préalable permettant l'approche globale des causes de dégradations des milieux aquatiques sur le territoire concerné. Cette étude définit le programme d'actions du contrat visant l'atteinte

des objectifs environnementaux.

Les travaux de réhabilitation constituent un engagement fort de tous et implique en premier lieu les riverains (agriculteurs, particuliers, ...) et nécessitent une coopération entre les structures en charge des travaux (SMRE, Fédération de pêche, ...) et celles en appui technique (Aster du CG56 : animation et suivi des travaux en rivières, Odem : observatoire départemental de l'environnement).

«L'écho de la Ria», joint à ce bulletin, vous informe plus précisément de ce programme pluriannuel (2015-2019).

Les propriétaires concernés par les travaux de 2015 sous maîtrise d'ouvrage SMRE, ont été destinataires d'un courrier courant décembre leur demandant de bien vouloir prendre



contact avec la chargée de mission Milieux Aquatiques afin qu'elle leur explique la démarche et le cas échéant fixe un rendez-vous sur site pour définir avec eux les modalités d'intervention.

Contact : Magali Bernizet
02.97.55.57.11
magali.bernizet@ria-etel.com

> *Le Plan d'Intervention Communal (PIC)*

Petit rappel historique du Plan d'Intervention Communal de notre commune : il a été mis en place en 1987 suite aux différentes perturbations et sinistres liés aux conditions météorologiques.

Il a pris forme après plusieurs réunions animées par notre ancien maire, Maurice OLLIERO, et son équipe municipale. Souvenez-vous quand Jean-Yves Le Guellec, secrétaire général de la mairie, Guy Rémot, chef de la police municipale et le lieutenant Etienne Le Garrec, chef du corps des sapeurs-pompiers, étaient au service de la population.

Son but était et est toujours d'intervenir au plus vite et au mieux, au secours et aux besoins de la population. Sa mise à jour a été faite par la municipalité et les pompiers languidiciens.

Le PIC est un document qui recense :

- les points d'eau disponibles par secteurs (étangs, puits, piscines, points d'eau naturels),



Nuit du 15 octobre 1987 : bâtiment agricole très endommagé par l'ouragan

- le matériel agricole : tracteurs, tonnes à eau + divers (fourches, remorques, groupes électrogènes),
- les transports en commun, le matériel de travaux publics, le matériel des services techniques municipaux,
- les structures d'accueil d'urgence et d'hébergement (gîtes, complexes sportifs),
- La Logistique : carburant, nourriture (commerces),
- les zones inondables,
- les défibrillateurs et leurs lieux.

Son mode d'emploi :

Les différents acteurs de la commune, dans le cadre du plan PIC, s'engagent d'une façon bénévole et citoyenne à venir en aide aux différents intervenants

de la sécurité civile (sapeurs-pompiers, services divers). La demande d'appui matériel, hébergement, logistique, etc..., se fait par l'intermédiaire de Madame Le Maire et/ou ses adjoints à la demande du commandant des opérations de secours. Ce PIC prouve que la solidarité est toujours de mise dans le monde rural.

La municipalité et les sapeurs-pompiers remercient toutes les personnes qui ont aidé à la mise en place du plan d'intervention communal : les agriculteurs, les commerçants ainsi que les personnes susceptibles d'être sollicitées.

> Sécurité routière

Le préfet a souhaité que chaque commune du Département soit dotée d'un élu référent sécurité routière (ERSR).

De ce fait, le conseil municipal du 14 avril 2014, a nommé Monsieur Michel Rézolié dans cette fonction.

Son rôle est de diffuser les informations relatives à la sécurité routière. Il peut être aidé pour cela par des partenaires tels que :

- la sécurité routière,
- la prévention routière,
- la police municipale,
- le Conseil Général,
- la gendarmerie.

Différentes actions peuvent être menées :

- l'écoute des citoyens,
- la sensibilisation dans les écoles :



le concours Gastounet auprès des élèves des écoles primaires. Ce concours est destiné à mettre en place des actions pour la sensibilisation à la sécurité. Chaque enfant réalise un dessin portant un message se rapportant à la sécurité routière. De plus, un livret de conseil à la sécurité lui est remis, il peut servir également de rappel aux parents.

- La prévention routière auprès des collégiens,
- la prévention routière auprès des

seniors (code de la route) : un après-midi de sensibilisation aura lieu le mardi 24 mars de 14h à 17h à la salle Jo Huitel avec l'appui de la prévention routière.

La phrase du moment en saison hivernale : « Voir c'est bien, mais le plus important, c'est d'être vu ! » :

Vérifiez les éclairages de vos véhicules et portez des vêtements clairs et idéalement ayez un gilet jaune lors de vos promenades.

> Détecteur

avertisseur de fumées



Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie,
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées : le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

> « Sur ma route » Jo le Bouter



Jo Le Bouter donne suite à sa traversée des États-Unis à vélo, effectuée du 28 avril au 12 juillet 2013.

Dans un ouvrage intitulé « Sur ma route », il décrit son épopée, faisant partager aux lecteurs ses émotions à travers la diversité des paysages et des exceptionnelles rencontres avec des Américains accueillant et généreux. Les recettes liées à cette vente sont versées directement à l'association Syndrome de Wolfram, dont la présidente est Nolwen Le Floch. Le livre broché, contient 272 pages intérieures dont 9 planches photos et une couverture couleur pelliculée. Prix de vente : 15 € TTC.

Il est en vente à Languidic, à la maison de la presse, chez HLB Editions, ainsi que dans les FNAC et les Espaces Culturels Leclerc.



> *La légion d'honneur*

à Monsieur André Le Goff

Monsieur André Le Goff a été honoré en la mairie de Languidic pour la remise de l'Insigne de Chevalier de la Légion d'honneur le 3 octobre 2014, entouré de son épouse Aimée, de ses enfants et petits-enfants, et de toute sa famille, Madame le Maire a présenté les traits les plus marquants de l'homme qu'est André Le Goff.

Ci-dessous un extrait du discours prononcé à cette cérémonie par Patricia Kerjouan, maire de Languidic :

«Né à Coët Riellan le 11 janvier 1921, vous étiez le 6ème d'une famille de 9 enfants dont 2 sont décédés pendant la Grande Guerre. Enfant, vous gardiez les vaches dans les champs, comme bon nombre d'enfants de la campagne de ces années. Puis, à 9 ans vous entrez à l'école Saint Aubin de Languidic, puis au collège pour être admis en 6ème classe en 1934 pour le Certificat d'Etudes Primaires. Puis, le 16 juin 1935, vous êtes rentré à l'école de Malachappe de Pluvigner où, vous obtenez le CEP avec la mention «BIEN».

Votre souhait d'entrer à l'école des apprentis de la marine est contrarié par la décision de vos parents. Et, vous voilà vacher dans une ferme de Lanester, puis ouvrier agricole en Beauce jusqu'en 1942 votre majorité.

La France subit l'Occupation allemande depuis juin 1940.

C'est alors en février 1942 que vous voulez vous rallier au Général De Gaulle et quand vous vous êtes engagé pour 4 ans avec vos 2 compagnons Joseph Conan et Louis Bruneau, c'est pour rejoindre De Gaulle et combattre les nazis. Pour pouvoir signer l'engagement au 43ème Régiment d'Infanterie Coloniale il est nécessaire de signer fidélité à Pétain. Tous trois, vous vous évaderez du camp

de Menzel Meniz à Tunis sous les salves des coups de feu, désormais déserteurs de l'armée de Pétain.

Ensuite, suivirent des combats successifs lors de la campagne africaine, puis en Corse, jusqu'au débarquement en Provence puis la remontée vers l'Alsace avant le retour en permission le 1er mai 1945 chez votre mère qui vous croyait disparu...Au retour de votre permission, vous voilà en projet de partir sur le Front du Pacifique pour vous battre contre les japonais. Le Japon signe la capitulation le 2 septembre 1945.

Le 5 décembre 1945, vous voilà arrivé à Saïgon pour la campagne d'Indochine. Parti pour un engagement de 4 ans, vous y resterez 5 ans, 9 mois et 3 jours...sous les bombardements, sous les salves des coups de feu, dans des conditions de vie très difficiles, souvent innommables, voyant vos camarades disparaître les uns après les autres...oui comme vous l'écrivez «une bonne étoile a veillé sur vous» et aussi l'aumônier militaire, le père Bianchetti qui a su vous protéger, vous et vos camarades, en s'opposant à votre commandant dans un contexte de manque de moyens vous vouant à une mort certaine.

Puis, vous êtes nommé Garde Républicain de Paris suite à la décision ministérielle du 5 mai 1948 avant d'être nommé à la gendarmerie territoriale en 1957.

Vous vous êtes marié en 1950 avec Aimée Evanno et vous aurez ensemble 2 fils, Christian né en 1951 et Serge né en 1954. Vous êtes les grands parents de 4 petits-fils. En retraite, vous êtes revenu à Languidic où vous vivez une heureuse retraite à Lann Menhir.

Les valeurs de la Résistance, les valeurs que vous avez portées André sont des valeurs éternelles». Il a été ensuite rapelé qu'André Le Goff a produit un livre



qui reprend les différentes étapes de sa vie. On y retrouve ses exploits comme le précise Madame le Maire : «oui vos exploits semblent si simples quand on lit votre livre ! Vous nous direz avec votre modestie que c'était votre devoir. Certes, mais il fallait avoir la force de continuer, la force d'être chaque jour. Combattre contre l'oppression, contre le totalitarisme, contre l'horreur, telle a été votre mission toutes ces années».

De même, l'amitié qui caractérise André a été remarquée : «A la lecture de votre livre, j'ai été marquée par les noms de vos camarades que vous étiez en mesure de citer. Nul oubli pour vous non plus ! Tous ces hommes dont vous vous rappelez le nom, la région...compagnons de peine, fiers de combattre pour la Liberté, vous indignant aussi dans certaines situations. Mourir pour la Patrie, tel pouvait être votre destin commun, tant la survie lors des attaques pouvait n'être due qu'au hasard ! Vous avez gardé de ces années de peine et de douleur partagées le souvenir de ces hommes, le souvenir de leur amitié...et notamment de votre cousin Joseph Conan, disparu le 8 avril 1945, 1 mois avant l'acte de capitulation qui a fixé la fin des hostilités le 8 mai 1945».

Madame le Maire a conclu cette belle cérémonie par ces mots : «Sachez que nous sommes fiers de vous compter parmi nous Monsieur André Le Goff dans notre belle commune de Languidic».

> *Recherche de souvenirs*

Languidic Images et Patrimoine est à la recherche de «traces» de la guerre 39/45 ayant un lien avec la commune : objets, matériel, installations, photos, textes, papiers, anecdotes, témoignages... Tous ces souvenirs pourraient faire l'objet d'une exposition et/ou d'un cahier en 2015 et seraient bien sûr restitués à leur propriétaire.

Contacts : Jean-Pierre Le Bobinnec (02.97.65.22.28) ou Etienne Le Garrec (02.97.65.85.06) ou Camille Le Floch (02.97.36.23.57)





> *École de musique :*

convention avec la commune de Quistinic

Par délibération du 23 juin 2014, le Conseil Municipal a décidé de mettre fin au tarif transitoire pour les élèves de l'école de musique qui résident sur le territoire d'une commune extérieure à Languidic.

Madame le Maire de Quistinic, consciente du coût supplémentaire engendré pour les élèves de sa commune, a fait part de l'intérêt de sa collectivité pour un partenariat entre les deux communes. Aussi, par délibération du 9 juillet 2014, le Conseil Municipal de Quistinic a approuvé le principe d'une participation au financement de l'école de musique de Languidic.

Ainsi, la commune de Quistinic accepte de prendre à sa charge la différence tarifaire résultant du calcul entre le prix demandé aux élèves des communes extérieures et le prix demandé aux élèves de Languidic.

Les modalités de mise en œuvre de cette participation doivent faire l'objet d'une convention entre les deux communes.

Par ailleurs, afin d'assurer un éveil musical auprès des enfants des classes maternelles et primaires de sa commune, le Conseil Municipal de Quistinic souhaite bénéficier du concours des enseignants de l'école de musique, titulaires du diplôme universitaire d'intervention en milieu scolaire (DUMI).

Le coût de cette prestation, qui fait l'objet d'un contrat, est remboursé à la Commune de Languidic à l'heure d'intervention effective.

> *Zone d'activités de Lanveur :*

installation de l'entreprise Le Galèze

Monsieur Philippe le Galèze a fait part de son souhait d'implanter son activité d'ambulancier sur la Zone d'Activités de Lanveur – secteur Nord. Le projet porte sur la vente d'un lot d'une superficie de 1 135m² situé en façade de la rue de Kerlavarec au prix de 15 € hors taxes le m².

> *Système d'alerte des populations*

Le raccordement au système d'alerte et d'information des populations, de la sirène communale, placée sur le toit de la Mairie, permettra le déclenchement de la sirène à distance, via l'application et le réseau INPT (Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions) du Ministère de l'Intérieur.

Une convention fixe les obligations des acteurs dans le cadre de ce raccordement et précise les conditions d'entretien ultérieur du système, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'alerte et de l'information des populations.

> *Frais de fonctionnement de l'école privée Notre Dame des Fleurs*



Le coût annuel de fonctionnement d'un élève de l'enseignement privé est fixé à parité avec le coût d'un enfant de l'enseignement public.

Pour l'année 2014–2015 la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame des Fleurs est fixée comme suit :

	Rappel 2013/2014	2014/2015
• Classes maternelles	1 077 €	1 063 €
• Classes élémentaires	379 €	389 €

> *Installation de deux conseillers municipaux délégués*



Madame Marie-Christine Le Paillard est déléguée pour intervenir dans les domaines de l'habitat et de l'habitat social, quant à Michel Rézolier, il intervient dans les domaines de la sécurité routière ainsi que de la sécurité civile.

> *Taxe d'aménagement :* taux et exonération des abris de jardin

La taxe d'aménagement a été créée pour financer les équipements publics de la Commune, et est applicable depuis le 1er mars 2012.

Elle concerne les opérations d'aménagement et de construction soumises au régime d'autorisation de l'urbanisme réglementaire. Ce taux est actuellement de 3 % sur la Commune.

La loi de Finances initiales pour 2014 introduit des modifications à ce dispositif notamment l'exonération pour toutes ou partie des locaux à usage artisanal ainsi que les abris de jardin soumis à déclaration préalable. Ces derniers se trouvent en effet être redevables de la taxe d'aménagement au même titre que toute autre opération d'aménagement et de construction.

Le Conseil décide d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin



soumis à déclaration préalable.

Par ailleurs, compte tenu du coût de financement des équipements publics d'une part et de l'exonération

accordée sur les abris de jardin d'autre part, le Conseil a décidé de porter le taux de la taxe d'aménagement à 4% sur l'ensemble du territoire.

> *Compteurs gaz* communicant : convention avec GRDF

Depuis plusieurs années, les attentes des abonnés au réseau du gaz s'expriment en faveur :

- d'une augmentation de la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations,
- de la mise à disposition de données pour une facturation systématique sur index réels.

Les progrès technologiques permettent désormais la mise en place de Compteurs Communicants Gaz de GrDF, répondant ainsi à ce double objectif.

Dans ce cadre, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a proposé d'approuver le déploiement généralisé des compteurs évolués de GrDF baptisés «GAZPAR» (délibération de la CRE du 13 juin 2013) et les Ministres



concernés ont donné leur accord de principe au lancement de ce projet par GrDF.

Concrètement, la Commune met à la disposition de GrDF des emplacements dans les bâtiments concernés par

l'installation des équipements techniques.

En contrepartie, GrDF s'engage à payer une redevance annuelle de 50 € H.T. par site équipé. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention avec GrDF.

> *Moment de vérité*

Le 3 octobre 2014, lors d'une interview dans la presse locale, Madame Kerjouan, maire de notre commune, a reconnu que les objectifs qu'elle s'était fixés ne seraient pas atteints. Elle a expliqué les raisons de ce changement par la baisse des dotations de l'Etat versées aux communes ; baisse chiffrée pour Languidic à 300.000€. Cela remet en cause le programme de l'équipe majoritaire, proclamé lors de la dernière campagne électorale. D'ailleurs, la recherche de recettes fiscales l'amène à envisager une hausse de la taxe d'aménagement qui passe de 3 à 4% ; taxe que toute personne construisant une maison doit payer. Nous avons voté contre cette augmentation, car le contexte de crise ne s'y prête pas. Nous qualifions d'anormal le fait que cette taxe soit alignée sur celle des communes littorales. Ces dernières ont un autre niveau de service à la population, rien qu'en repérant les équipements sportifs, culturels et les zones commerciales. Cette situation difficile amène à se poser des questions et à proposer des pistes :

Pourquoi Lorient Agglomération ne serait-elle pas le partenaire stratégique dans la concrétisation de la maison de l'enfance par exemple, qui est un projet important pour la commune de Languidic ?

En adhérant à la communauté d'agglomération de Lorient depuis 1999, Languidic a transféré des compétences essentielles (développement économique, aménagement de l'espace, gestion de l'eau, des déchets...), rendant tout projet d'initiative municipale difficile à mener. «Mutualisation des problèmes et des solutions», tel est le slogan de Norbert Métairie, Président

de l'Agglomération lors de l'inauguration de la Maison de Lorient Agglo le 24 octobre. Si Lorient Agglomération va dans ce sens, le groupe Languidic Alternative : Tous ensemble est prêt à soutenir le projet.

Languidic ne peut-elle pas mutualiser le coût de construction de la maison de l'enfance avec les communes rurales environnantes ?

Le groupe Languidic Alternative : Tous Ensemble souhaite que notre commune s'associe avec les communes rurales comme Brandérion, Quistinic, Inzinzac Lochrist, Plouay...et plus encore, il s'agit de former un groupe de pression au sein de Lorient Agglo. Un rééquilibrage des rapports entre les communes littorales et communes rurales est plus que nécessaire.

Il est indispensable d'agir. Une commune sans projet est une commune qui meurt. Déjà, la population Languidicienne souffre du manque d'investissement dans la commune. Au quotidien, nous multiplions les déplacements entre Languidic et Lorient ou vers d'autres pôles, pour le travail, les études, les achats, les services, les loisirs ; c'est un surcoût pour les ménages et nous avons le sentiment croissant de vivre dans un territoire sans dynamisme. Nous demandons : Qu'est ce Lorient Agglo prévoit comme projet pour notre commune? Quelle est la stratégie menée par l'équipe municipale pour que les projets soient menés sans augmentation systématique des impôts ?

Mbaye Dione, Monique Péresse - liste «Languidic Alternative : tous ensemble»

> *De la Commune à l'intercommunalité*

«Créer une réelle citoyenneté communautaire en intégrant le citoyen dans le processus décisionnel.» C'est l'un des projets de Mme Kerjouan, Maire et de M. Le Louër, adjoint à l'urbanisme, l'environnement, le cadre de vie et le développement durable, membres du groupe «L'Agglomération avec vous» paru dans la rubrique «expression libre» du magazine «Les Nouvelles» de Lorient Agglomération. Nous approuvons, cependant nous devrions constater le même engagement au sein de notre commune :

«Créer une réelle citoyenneté municipale en intégrant le citoyen dans le processus décisionnel». Or depuis mars 2014, aucune action dans ce sens. Lors de la campagne des municipales, le groupe «Languidic Osons l'avenir» a fait des propositions dans le sens de l'intégration du citoyen dans le processus décisionnel, à savoir : la mise en place de véritables conseils de quartiers, la possibilité de donner la parole aux Languidiciens en fin des Conseils Municipaux, les rapports des décisions communautaires aux conseillers municipaux et aux Languidiciens.

La mutualisation des services au sein de l'intercommunalité arrive à grands pas (normalement 2015) mais comment s'articulera-t-elle pour que notre service public soit toujours plus efficace ?

Des agents mieux formés ayant une équité de traitement (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) auront à cœur de servir la popu-

lation de l'intercommunalité. Population demandant toujours plus de services et d'équipements publics mais ne disant rien ou presque rien sur la baisse constante des dotations de l'état. Les conséquences de ces diminutions vont être catastrophiques pour nos communes. Nous devons repenser l'ensemble de nos structures pour qu'elles soient utilisées d'une façon optimale. L'argent public doit être utilisé d'une façon équitable, et non pas toujours plus pour certains et toujours moins pour les autres. (Le vote du bordereau sur les subventions aux écoles privées du conseil municipal du 17 novembre dernier est un exemple : choix de ne pas respecter la loi pour le calcul du montant de la subvention et vote d'une subvention d'un montant approximatif de 300 000 euros pour l'année 2014-2015).

De la commune à l'intercommunalité, nous devons être à l'écoute des gens pour que nos différents territoires continuent de vivre et de bien vivre.

Les élus et les membres de l'association Languidic Osons l'avenir vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Myriam Purene, Claude Le Boursico, Mélanie Pennanéac'h, Gwénaél Le Galliot.

Blog : languidic-osonslavenir-leblog.eklablog.com

Languidic

et Lorient Agglomération

Languidic et Lorient Agglomération

Les Compétences

Une Agglomération, comment ça marche ?

La Mairie : Comment ça marche ?

Les commissions



La Maison de l'Agglomération rassemble aujourd'hui dans la «Maison de l'Agglomération» l'ensemble de ses services jusqu'ici dispersés. Située sur le site du Péristyle à Lorient, elle est ouverte à tous, pour une visibilité et une qualité de service améliorées.

Languidic

et Lorient Agglomération

➤ La Maison de l'Agglomération répond aux besoins d'accueil du public pour une visibilité et une qualité de service améliorées. Elle est intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite ; conformément à la loi, tous les aspects de handicap sont pris en compte (visuel, auditif,...).

La réalisation de la Maison de l'Agglomération facilitera le quotidien des agents et l'organisation des services. La rationalisation des coûts (téléphoniques, informatiques, déplacements, etc.) et la mutualisation des moyens seront des effets induits positifs. Le bâtiment accueille 278 agents sur les 615 que compte Lorient Agglomération.

En 2015, 30 agents de la Direction de la planification et du droit des sols

viendront rejoindre le site.

Ils seront regroupés avec l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) et l'ALOEN (Agence locale de l'énergie de Bretagne sud) au sein de l'Espace Info Habitat au rez-de-chaussée du bâtiment L'Anoriente, en cours de construction par la filiale immobilière du Crédit Agricole, situé à côté de la Maison de l'Agglomération. Les 307 autres agents, dédiés à l'exploitation et qui travaillent en extérieur, sont répartis sur la gestion des espaces naturels, la collecte des déchets, la gestion de l'eau et de l'assainissement notamment.

Située au cœur de la Bretagne Sud, Lorient Agglomération est la troisième aire urbaine régionale,

après celles de Rennes et Brest.

L'agglomération lorientaise rassemble 205 000 habitants, compte 25 communes et s'étend sur un large territoire aux multiples identités, à la fois maritime, urbaine et rurale. Deux vallées, arrosées par les rivières du Scorff et du Blavet, relient Lorient Agglomération à la Bretagne intérieure.

Lorient Agglomération possède les compétences obligatoires de toute communauté d'agglomération mais assure aussi des compétences optionnelles et certaines compétences facultatives.

Compétences obligatoires

1. Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique maritime et touristique dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2. Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale et schémas de secteur.
- Schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération.
- Organisation des transports collectifs urbains et Plan de déplacements urbains.
- Réserves foncières et zones d'aménagement concerté dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

3. Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :

- Programme local de l'habitat.
- Politiques et actions de logement.



Compétences optionnelles

1. Voirie d'agglomération et parcs de stationnement

- Voirie d'agglomération et parcs de stationnement dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

2. Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés.
- Charte pour l'environnement. • Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.
- Participation aux structures responsables de la protection des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral.
- Gestion intégrée de l'eau : préservation et surveillance des eaux souterraines, superficielles, de transition (rade) et des eaux côtières ainsi que des milieux aquatiques.

3. Équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

4. Eau

- Production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

5. Assainissement

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transport et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et réhabilitations groupées.



Compétences facultatives

dont :

- Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.
- Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.
- Participation aux schémas régionaux de formation.
- Accueil des gens du voyage.
- Chenil - fourrière, capture des animaux errants.

Une Agglomération, comment ça marche ?

> Le fonctionnement des institutions se rapproche de celui des collectivités comme la mairie et le Conseil général, avec une assemblée composée d'élus qui participent au vote des principales décisions.

La communauté d'agglomération de Lorient est gérée par un conseil communautaire de 66 conseillers issus des conseillers des Communes membres. Ces conseillers ont été élus par suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales de mars 2014.

Installé le 25 avril pour une durée de 6 ans, le conseil communautaire est présidé par Norbert Métairie.

Lorient Agglomération comporte 13 vice-présidents chargés d'un domaine particulier et de 5 conseillers délégués. Ils forment l'exécutif chargé d'examiner les dossiers en amont des commissions et du conseil, et de prendre régulièrement les décisions sur la vie courante de l'institution. Le conseil communautaire se réunit environ 1 fois par trimestre.

La commune de Languidic est représentée au Conseil Communautaire par :

Madame Patricia Kerjouan, Maire
Monsieur François Le Louër, Adjoint.

Madame le Maire a été élue par le conseil communautaire 8ème vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'organisation interne.

3 commissions ont été créées :

- Commission du développement et de l'attractivité du territoire,
- Commission de l'aménagement, des mobilités et de l'habitat,
- Commission de la préservation et de la gestion durable des ressources.

En tant que conseillers communautaires, Patricia Kerjouan et François Le Louër siègent dans différentes structures opérationnelles du pays de Lorient :

Patricia Kerjouan :

- Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale du pays de Lorient
- Association Musiques d'Aujourd'hui au pays de Lorient (MAPL)
- Administratrice d'AUDELOR(1)
- Administratrice XSEA (Société d'économie mixte)

François Le Louër :

- Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale du pays de Lorient
- Syndicat mixte du haras national d'Hennebont
- Syndicat mixte de la vallée du Blavet
- Syndicat mixte de la Ria d'Etel
- Syndicat mixte du Bassin du Scorff

(1) Audélor : Agence d'Urbanisme, de Développement Economique et Technopole du Pays de Lorient :

L'association a pour objet la réalisation et le suivi de programmes d'études et d'actions permettant la définition, la coordination, la faisabilité, l'accompagnement, la gestion et l'évaluation des projets au soutien des politiques publiques liés à l'urbanisme, l'aménagement du territoire, au développement économique et à la technopole

La Mairie : comment ça marche ?

Par définition, le mot «municipalité» désigne l'ensemble des personnes qui administrent une commune : le maire, les adjoints et les conseillers, c'est-à-dire le conseil municipal. Dans la municipalité, on peut distinguer le Bureau Municipal, les commissions municipales et le Conseil Municipal.

Les Commissions municipales

Le code des général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en général pour la durée du mandat municipal. Ces commissions d'étude des dossiers, émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour prendre les décisions. Elles se réunissent sur invitation du Maire ou de l'adjoint délégué. Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Le Bureau Municipal

Il est composé du maire, des 7 adjoints et des 2 conseillers délégués. Il est à l'origine des dossiers soumis aux commissions. Il se réunit en moyenne tous les 15 jours.

- François Le Louër : Urbanisme, Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable
- Anne Le Roux : Affaires financières et Personnel Communal
- Philippe Evanno : Sports et Vie Associative
- Véronique Garido : Affaires Scolaires et Petite Enfance
- Thierry Le Strat : Travaux, Voirie, Bâtiments, Sécurité et Accessibilité
- Christelle David : Action sociale, personnes âgées et Solidarité
- Loïc Le Picard : Affaires culturelles, Jeunesse et Communication



5 commissions ont été établies pour l'étude des dossiers :

* Commission Travaux – Urbanisme Cadre de Vie – Intercommunalité

François Le Louër
Thierry Le Strat
Michel Rézolier
Brigitte Le Gal
Danielle Le Clainche
Jean-Michel Guyonvarch
Nicolas Le Galliot
Morgane Chevalier
Benoît Tréhin
Myriam Purenne
Gwénaél Le Galliot

* Commission Finances – Economie Personnel Communal

Anne Le Roux
Michel Rézolier
Brigitte Le Gal
Claude Le Gal
Jean-Michel Guyonvarch
Nicolas Le Galliot
Morgane Chevalier
Benoît Tréhin
Myriam Purenne
Mbaye Dione

* Commission Sports – Vie associative

Philippe Evanno
Marie-Claire Le Penne
Michel Rézolier
Pascal Kerbellec
Claude Le Gal
Jean-Michel Guyonvarch
Julien Le Loher
Claude Le Boursico
Gwénaél Le Galliot

* Commission Affaires scolaires Enfance – Culture - Jeunesse

Véronique Garido
Loïc Le Picard
Marie-Christine Le Paillard
Hélène Philippe
Lydie Graignic
Morgane Chevalier
Nadège Marette
Julien Le Loher
Mélanie Pennanéc'h
Monique Flégeau

* Commission Information Communication - Tourisme

Véronique Garido
Loïc Le Picard
Marie-Claire Le Penne
Pascal Kerbellec
Hélène Philippe
Lydie Graignic
Nadège Marette
Julien Le Loher
Claude Le Boursico
Mbaye Dione

> *Stiren*

Arts et Mouvements

Le samedi 24 mai 2014, au Théâtre du Trio à Inzinzac-Lochrist, les danseuses de la section Arts et Mouvements de la Stiren de Languidic nous ont présenté un superbe spectacle en collaboration avec l'Ecole Municipale de Musique.

Ce premier partenariat pour un spectacle de danse a permis de relier danse et musique autour d'un projet commun qui a ravi autant les danseuses, leurs professeurs, Marjorie Laurent et Astrid Lejeune que les musiciens.

Les différentes disciplines étaient représentées : éveil, classique, jazz et contemporain. 77 élèves ont ainsi évolué sur la scène du Trio sur des chorégraphiques



crédit photo : Jean Henry

originales orchestrées pour certaines par les musiciens de l'Ecole de Musique

Cette saison nous accueillons plus de 80 élèves (à partir de 4 ans) souhaitant pratiquer la danse, sous différentes formes, adaptée à chacun tout en permettant de développer l'expression corporelle, la créativité de chacun...

Depuis septembre, Hélène Lepage, professeur Diplômée d'Etat en Danse Contemporaine et en Jazz a rejoint Marjorie Laurent avec chacune des projets pour l'année. Quelle belle aventure artistique !

Florence Le Carrer, présidente et Anita Le Huec, secrétaire.

> *Le cercle celtique* «Kerlen Er Bleu»



Du haut de ses 45 ans, le cercle celtique a repris les cours de danses depuis septembre.

Le groupe enfants (à partir de 3 ans) répète le vendredi à 19h au mille-club de Languidic. Une dizaine de nouveaux danseurs a rejoint le groupe et s'est intégrée rapidement aux multiples chorégraphies (scottish, cochinchine, kas ha barh, dérobée, danses jeux...). Au printemps, les enfants participent à un spectacle fédéral qui regroupe une quinzaine de cercle du Morbihan. Le groupe ados/adultes répètent le vendredi également. Les chorégraphies mêlent petits et grands.

L'été dernier, les groupes enfants et adultes du cercle ont présenté différents tableaux chorégraphiques sur plusieurs scènes (Festival du Monde à Saint Malo, Fête des vieux métiers à Baud, la fête des écoles publiques de Landévant...). Nous avons eu le plaisir d'être accompagnés pour nos spectacles de nos musiciens (biniou, bombarde, accordéons et clavier) ainsi que de Yves Jégo et Yann Raoul, les chanteurs du groupe de fest noz Arvest. Le cercle anime également un cours de danses loisirs sur la commune de Landévant le lundi à 20h. Notre fest noz annuel aura lieu le dimanche 5 avril à la salle Jo Huitel avec le groupe Arvest, le duo Blain/Leyzour et les sonneurs du cercle. Pour ceux et celles qui hésiteraient encore à se lancer dans la ronde, n'ayez aucune crainte à être novice !! Nous vous attendons !

Contactez-nous au 06.21.55.69.32 ou 06.11.18.30.28. Vous pouvez aussi nous rejoindre sur Facebook «kerlen er bleu Languidic».

> *Le cercle celtique* «Rahed Koëd Er Blancoeh»



Le cercle a atteint ses dix-neuf ans d'existence à l'automne 2014.

Il comprend 4 sections de danse (enfants, débutants, danseurs confirmés et groupe scénique). Le groupe scénique qui est composé de danseurs confirmés a vocation à présenter, en costume, devant public, les danses traditionnelles des terroirs bretons, sous forme de chorégraphies.

Le troisième dimanche de juillet, l'association toute entière est mobilisée pour organiser les Nocés Bretonnes, une grande fête champêtre, et le premier samedi d'octobre un Fest-Noz.

Pour cette saison 2014-2015, le cercle Rahed Koëd compte 150 adhérents qui se réunissent pour le plaisir de la danse sans soucis de performance, ni de compétition, mais dans le respect de la tradition. Parmi eux, 70 portent le costumes du pays de Languidic à différentes occasions festives sur Languidic bien sûr mais dans toute la Bretagne et les autres régions de France voire à l'étranger (Belgique, Allemagne).

Contact : Arnaud Le Chenadec – 06.88.34.97.94 – le-chenadec.arnaud@orange.fr

Association «Eveil et Connaissance»

> *Nouvel élan* à la section Karaté de la Stiren

La saison 2014/2015 a démarré sous de bons auspices, les effectifs sont en forte progression. L'arrivée de Jérôme Le Houédec au sein de l'équipe éducative a donné un nouveau souffle à la section. Jérôme ceinture noire 4ème Dan, diplômé d'un DESJEPS, Directeur Technique de la Ligue de Bretagne est secondé par Frédéric Lemaire titulaire d'un DIF, de Florence Eliot et de Cédric Buttice, titulaires d'un DAF. Ensemble, l'équipe éducative a mis au point un programme digne du haut niveau.

Les entraînements portent déjà leurs fruits, car plusieurs compétiteurs du club sont montés sur les podiums, lors de la Coupe et du Championnat du Morbihan, des 8 et 9 novembre 2014, qui se sont déroulés à Lorient. Ces résultats sont très encourageants, pour la suite des compétitions.

Ces compétitions ne pourraient pas se dérouler sans la présence d'arbitres, la section compte parmi ses membres la jeune Keltia Shrestha Salie, qui suit les cours de l'école des jeunes arbitres.

Les cours sont répartis en trois catégories : le cours des petits de 4 à 6 ans, le cours des 7 à 12 ans et le cours des 13 ans à + de 60 ans.

Les enseignements sont dispensés au dojo Jean Le Mancq et à la salle Bigoin, les inscriptions sont toujours possibles..

Contact : Michel Rézolier
mrezolier@gmail.com
ou bocquillon.olivier@orange.fr



L'association créée en 1979 regroupant 120 adhérents fêtera ses 35 ans le 30 mai 2015 à Languidic. A cette occasion, tous les anciens membres sont invités à prendre contact auprès de notre secrétariat : au 02.97.85.90.74.

Présidente : Martine Réverdy,
Secrétaire : Jean-Yves Simon,
trésorier : Jean-Yves Guéhéneuc
L'association regroupe 7 sections :

1. **Sophrologie** : responsable Corinne Le Moullec 02.97.65.84.70 (2 séances par semaine jeudi 19h et vendredi 9h)

2. **Yoga** : responsable Josiane Le Colloter 02.97.81.38.16. (1 séance par semaine mercredi 18h45)

3. **Randonnée** : secrétaire : Jean Yves Simon 02.97.85.90.74. (1 randonnée tous les 15 jours le dimanche ; 1 week-end de 3 jours à la Pente-côte ; 1 semaine en septembre)

4. **Théâtre en breton** : responsable Armelle Boullé 02.97.32.91.51. (3 groupes de chanteurs et musiciens)

5. **Parfum de folk** : responsable Gilbert Lamour 02.97.65.24.51.

6. **Kanerien Traoué** : responsable Jo Conan 02.97.85.92.39.

7. **Tamming** : responsable Claude le Boursico 02.97.65.22.48.

L'association participe tous les ans au téléthon et autres manifestations. Bienvenue à tous ceux qui veulent nous rejoindre dans nos différentes activités.



> Forum des Associations

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 6 Septembre à la salle Jo Huittel. 29 associations sportives, culturelles et solidaires étaient présentes, nombre stable depuis trois ans. Les visiteurs ont répondu présents tout au long de la journée avec un affluence plus particulière en fin de matinée.

Cela a été l'occasion pour les habitants à la recherche d'activités pour enfants et adultes, de rencontrer les responsables



d'associations, pour qui ce forum est une vitrine de leurs activités, aménageant leur stand avec photos, diaporamas, objets,...

Cette journée était ponctuée de démonstrations de la part de quelques associations : karaté, vélo club, cercle celtique, athlétic-club.

En parallèle, il y avait également portes ouvertes à l'espace des médias et des arts où les responsables de l'école de musique et de la médiathèque ont fait découvrir leur activité.

Prochain rendez-vous :
le samedi 5 septembre 2015.

> *Cyclo-Cross* souvenir Daniel Le Ruyet de Lindrin

Ce cyclo-cross de sensibilisation a été organisé pour la défense des agriculteurs en difficulté et en hommage à Daniel Le Ruyet de Lindrin. Il a eu lieu le dimanche 26 octobre 2014, en présence de nombreux spectateurs, dont beaucoup d'agriculteurs et de proches de Daniel.

Voici le résumé en photos de ce bel après-midi ensoleillé : Vous trouverez également beaucoup d'autres clichés sur le site internet www.sportbreizh.com (onglets résultats puis en images (121 photos par Agathe Donnard et 240 photos par Olivier Robic).



Thomas Robic en sous-bois à Kerhel, après le ruisseau.



Dans le pré, après Kerhel et au-dessus d'un autre ruisseau, retour - entouré d'un public heureux ou content - vers Lindrin par le chemin du bois à droite.



Podium final face aux spectateurs plutôt nombreux et satisfaits

Juniors : Alan Riou, Team Côte Granit Rose (22), Alan Etesse, U.C. Pays de Plouay, Benoît Le Borgne, V.S. de Quimper, Julie Tréguier Vélo Sport du Drennec.

Espoirs : Baptiste Flégeo, Hennebont Cyclisme, Etienne Le Roux, V.S. Quimperois, Mathieu Guyader, V.S. Quimperois

Seniors : Yann Le Quéau, Leucémie Espoir, Adrien Duault, U.C.K. de Vannes, Christophe Le Bouédéc, E.C. de Quéven

Anciens : Jean-Louis Robic (né en 1955), Team Groupe Rose, Bruno Robic (son frère né en 1962), Run Bike Club 56, Fernand Goacolou (absent sur la photo, né en 1963), Vélo Club du Pays de Guingamp 22

Du côté podium avec ces coureurs : Armand Le Louer, Président d'honneur de l'amicale Kerzého Lindrin Dézinio, Anne-Marie Guyonvarch, Présidente d'honneur de cette amicale, Marcel Le Rouzic (absent de la photo), bénévole à Solidarité Paysans du Morbihan, Claude Le Sciellour, Président Sprint Club Manéguen, Philippe Le Maire (absent sur la photo), animateur officiel Fédération Française Cyclisme et Philippe Evanno, adjoint aux sports Municipalité de Languidic.



Yann Le Quéau de Leucémie Espoir Quimper, vainqueur toutes catégories, franchit facilement les planches à vélo (hauteur 20 cm espacées de 6 m : il peut passer 40 cm / espace 4 m) dans le champ du côté Villeneuve Dézinio.



Julie Tréguier, 16 ans, V.S. du Drennec (29 N), seule fille au départ avec les cinquante gars, fut à la hauteur : elle a bien mérité son trophée en chocolat.

> Animations

au sein de l'E.H.P.A.D «Le Marégo»

Au sein de l'EHPAD, l'objectif des animations est de maintenir au maximum l'autonomie des personnes âgées tout en favorisant l'épanouissement de leur créativité.

Cette année, l'équipe d'animation de l'EHPAD, accompagnée de ses bénévoles, a réitéré la mise en place de la semaine du goût et de la semaine bleue.

Ces semaines festives ont permis de déclencher chez nos résidents de l'émotion gustative à travers un tour du monde culinaire, faisant découvrir les plats représentatifs de différents pays, accompagnés de musique et de costumes portés par les animatrices.

La semaine bleue fut quant à elle, centrée sur le côté créatif des résidents. Un projet avait été mis en place depuis plusieurs mois, en partenariat avec une art-thérapeute, afin d'exprimer les capacités artistiques des résidents. Deux tableaux sont nés de cette collaboration et sont exposés au sein même de l'EHPAD. Une chorale est venue marquée cette semaine bleue lors d'un mercredi festif, afin de divertir les résidents.

La fin de l'année se clôturera par le goûter de Noël en présence des familles, des élus du CCAS et mettra à l'honneur la chorale du Marégo.

Cette année 2015 différentes sorties culturelles et divertissantes seront proposées aux résidents.



Art thérapie





La fresque

de l'EMA inaugurée

En 2013, la médiathèque et l'école de musique avaient choisi de suivre une thématique alliant passé et avenir avec le projet «Traces». Quelles traces de notre passage laissons-nous aux générations futures ?

Il avait été confié à Gaëlle le Gal, artiste peintre Languidicienne, fresquiste, le soin de laisser une trace de cette mémoire du passé dans l'enceinte de l'Espace des Médias et des Arts.

Représentant une scène de vie d'autrefois reliant les univers de la lecture et de la musique, la photo

de M. et Mme Le Gallic, prise par Yves Rouillard en 1976, a été retenue. C'est en présence de la famille, enfants et petits-enfants de M. et Mme Le Gallic que Patricia Kerjouan a officialisé l'œuvre, en présence de l'artiste, d'élus, de Languidic Images et Patrimoine, de l'école de musique, de la médiathèque et de l'Office municipal de la culture et de la communication (OMCC).

Cette fresque temporaire est visible, en intérieur, sur les vitres du hall de l'EMA.

Le film d'animation «Nies retranchées» en ligne



A l'occasion du centenaire de la Grande guerre 14-18, 20 personnes ont réalisé, à l'initiative du Conseil Général du Morbihan, un film court d'animation. Emmanuelle Gorgiard, réalisatrice bretonne, a organisé un atelier sur 3 mois dans les médiathèques d'Hennebont, Inzinzac-Lochrist et Languidic. Une dizaine d'habitants de Languidic ont participé à ce projet collaboratif, y compris des adhérents d'associations locales (Languidic en images, AFAC).

En partant d'une lettre véridique et familiale de l'un des participants, le film évoque l'importance, au front ou à l'arrière, des correspondances échangées, contribuant à entretenir le moral des soldats dans les tranchées.

Aujourd'hui, vous pouvez partager ou télécharger le film sur <http://vimeo.com/99924862>

A noter aussi la sélection du film dans la catégorie «film d'atelier» au festival national du film d'animation à Bruz.

> Succès pour le festival AlimenTERRE



Cet événement coordonné par le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) se déroule chaque année du 15 octobre au 30 novembre. La campagne est centrée autour d'un festival de films documentaires à destination du grand public, des scolaires, des élus, des professionnels du monde agricole, des représentants du monde associatif et des consommateurs soucieux des problématiques agricoles et alimentaires.

La projection du film «Food savers», de Valentin Thurn, a drainé 120 personnes à l'auditorium. Le débat entre trois intervenants représentant la grande distribution (Michel Le Bars, dirigeant Leclerc Riantec), la production (Max Schaffer, directeur de Optim'Isme) et la banque alimentaire (Daniel Tanguy, responsable Morbihan) a suscité de nombreuses questions de la part du public.

3 classes de 3ème et 3 classes de 4ème du collège Saint-Aubin ont quant à eux pu profiter d'une projection sur le jus d'orange : «Jus d'orange, une réalité acide» de Meriem Lay. Circuit de distribution, réalité sociale, économique et santé ont pu y être abordés.

Rencontre

avec Yves Ricou

Les grands élèves de la classe de guitare auront le privilège de rencontrer lors d'un stage le guitariste Yves Ricou. Ce spécialiste de la musique andalouse est une référence en matière de guitare flamenco. Il a joué avec de nombreux artistes spécialisés dans cette esthétique et fera aborder aux élèves ce répertoire très technique. Le travail sera coordonné en amont par Jean-Marc Renault, professeur de guitare à l'école. Un concert clôturera ce stage, et Yves Ricou sera accompagné de la danseuse de flamenco Monica Baltanas Luque, le samedi 02 Mai 2015 à 20h30 à l'Auditorium Martine Millet.



> Festival «Dans nos Villages 2015»

L'École Municipale de Musique organise la 4ème édition du festival «Dans Nos Villages» qui se déroulera le dimanche 24 Mai 2015 dans le village de Saint-Jean. 500 artistes sont d'ores et déjà inscrits et près de 5 000 spectateurs sont attendus. L'organisation de cette manifestation recherche des bénévoles, notamment des photographes, ainsi que des personnes pour accueillir le public. Il vous est possible de contacter l'école de musique au 02.97.65.84.43.



Les inscriptions à l'école de musique sont ouvertes dès le mois de Juin, dans la limite des places disponibles. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 02.97.65.84.43 ou vous rendre à l'École de Musique sur les heures d'ouverture au public.

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h • Mercredi de 14h à 17h • Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h • Vendredi de 9h à 12h • ecoledemusique.languidic@wanadoo.fr

Nouvelle fanfare

La nouvelle fanfare de l'École Municipale de Musique a participé aux cérémonies de commémoration du 11 Novembre et s'est entourée de la fanfare de la Stiren.

Le travail commun prend forme et les deux ensembles envisagent de reproduire l'échange artistique lors de prochaines manifestations.

Ils se sont dits oui

- Le 14/06/2014 Olivier Kerespars et Laetitia Bedis
Le 21/06/2014 Gaëtan Allée et Adélaïde Garido
Xavier Ann et Véronique Guéhenneq
Le 28/06/2014 Mickaël Le Neillon et Maud Le Goff
Le 05/07/2014 Eric Le Chenadec et Nathalie Quilleré
Le 18/07/2014 Sébastien Contrôle et Julie Vidal
Le 06/09/2014 Romain Burel et Cynthia Le Roi
Le 13/09/2014 Alain Paysé et Marylène Perrot
Le 20/09/2014 Fabien Nignol et Aurélie Houedec
Olivier Berthelot et Nadège Humbertdot



Bienvenue à :

- Le 01/06/2014 Esteban Chevallier
Le 20/06/2014 Rafael Le Guéhenneq
Le 09/07/2014 Diana Ticu
Le 14/07/2014 Tyan Bienvenu
Le 26/07/2014 Lilou Le Corre
Le 01/08/2014 Anna Giraud
Le 02/08/2014 Marius Gadbled
Le 03/08/2014 Azénor Lachaise
Le 04/08/2014 Valentin Appert
Le 07/08/2014 Ylann Evanno
Le 08/08/2014 Solina Adrian Jégat
Le 03/09/2014 Louise Hillion
Le 04/09/2014 Anouk Moullec
Maëlynn Rio
Le 09/09/2014 Aurégane Bret
Le 10/09/2014 Lucas Inizan
Le 11/09/2014 Eliot Cossec
Le 19/09/2014 Margo Jubin
Le 25/09/2014 Louise Coudron
Le 13/10/2014 Jeanne Vauchel
Le 23/10/2014 Arthur Marquion
Le 30/10/2014 Mattéo Le Badézet
Le 07/11/2014 Malonn Maziller
Le 08/11/2014 Eléa Valer
Le 16/11/2014 Axelle Le Quellenec Bertré

Ils nous ont quittés ...

- Le 01/06/2014 Louis Le Tortorec, 78 ans
Le 02/06/2014 John Doyle, 76 ans
Le 03/06/2014 Marie Ollier Ep. Brenner, 67 ans
Le 06/06/2014 Blandine Le Saux Vve Le Capitaine, 86 ans
Le 07/06/2014 René Gauvin, 85 ans
Marie Charrier Vve Gauvin, 83 ans
Le 08/06/2014 François Durand, 57 ans
Le 18/07/2014 Daniel Destrebecq, 70 ans
Le 19/07/2014 François Cohonner, 88 ans
Le 20/07/2014 Anne Marie Le Poder Vve Le Carrer, 87 ans
Le 25/07/2014 André Le Ménédeu, 81 ans
Le 03/08/2014 Suzanne Guégan Ep. Guégan, 75 ans
Le 17/08/2014 Ange Le Pitre, 71 ans
Le 30/08/2014 Charles Boulbard, 67 ans
Le 04/09/2014 Jean-Claude Le Flohic, 68 ans
Le 25/09/2014 Georgette Cosme Vve Jamet, 93 ans
Le 29/09/2014 Marie Anne Le Bellec Vve Conan, 101 ans
Le 08/10/2014 Ambroise Le Bourvellec, 86 ans
Le 10/10/2014 Robert Chopin, 69 ans
Le 08/11/2014 Chantale Evano, 65 ans
Le 11/11/2014 Joseph Le Baron, 50 ans
Le 19/11/2014 Jackie Joubert, 60 ans
Le 28/11/2014 Marie Anne Le Gal Ep. Le Ruyet, 88 ans
Le 29/11/2014 Hélène Ronsin Ep. Gicquel, 84 ans

> La fromagerie d'Eugénie



Produits de la ferme : vente de fromages, beurre et faisselle (lait de vache). Sylvie et Yann Guéhenec vous accueillent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h. Produits en vente chez Proxi, la ferme de Keryvon et le Verger de Baud.

Sylvie et Yann Guéhenec, Kerbail, Rte de Pluvigner
02.97.65.17.70 – yannguehenec@orange.fr

> Le Tiec Laurent



Auto-entrepreneur couvreur – zingueur.

15, rue de Fetan Berr – 02.97.84.47.10
06.45.78.71.59 – le-coq.beatrice@orange.fr

> Comptoir Machine à Traire (C.M.T.)



Vente aux particuliers de matériel d'élevage laitier. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Responsable magasin : Ophélie Anciot.

Zone Artisanale de Lanveur – 02.97.33.27.24 cmt.
languidic@orange.fr

> Delphine Caréric - Coiffeuse à domicile



Titulaire d'un CAP – BP coiffure, Delphine Caréric intervient du lundi au samedi sur Languidic et ses alentours (coupes, coiffures de mariée...).

06.77.97.41.10

> Pharm et Nature



Entreprise française spécialisée dans la conception de compléments alimentaires distribués essentiellement en pharmacie. Lieu de stockage et de conditionnement.

Zone Artisanale de Lanveur.

> Reprise d'activités

Crêperie – Grill «L'Hermine»



Marc Larcher a ouvert le 21 août 2014, «L'Hermine» qui succède au restaurant «Fleur de Sel». Ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi midi et soir et le mercredi et dimanche midi.

5, rue de la Mairie – 02.97.33.13.46
hermine56440@orange.fr

Calendrier des fêtes

- * Janvier : le 9 : vœux du Maire ; le 10 : loto (vélo club) ; le 17 : repas dansant (AFAC) ; le 25 : matinée dansante (club de l'amitié) ; concours équestre ; le 31 : fest noz de la Paroisse
- * Février : le 7 : couscous (ASK) ; le 8 : concours équestre ; le 22 : concours équestre ; le 28 : soirée théâtre (APEL collège)
- * Mars : le 7 : soirée théâtre (Stiren Handball) ; le 8 : théâtre (les Parents Live) ; le 13 : carnaval (Amicale école Georges Brassens) ; le 14 : repas (Amicale école Jules Verne) ; le 22 : élections municipales ; concours équestre ; le 29 : élections municipales
- * Avril : le 5 : grand prix cycliste (Vélo Club) ; le 5 : Fest-Noz (Kerlen er Bleu) ; le 6 : soirée jumelage (LFC) ; le 12 : Bourse aux armes et militaria (Jeep 56) ; le 18 : loto (club de l'amitié) ; le Printemps de Kergonan ; le 25 : bal (comité chapelle de Kergohanne)
- * Mai : le 8 : cérémonie du 8 mai ; le 16 : repas jambon à l'os (APEL collège) ; le 17 : concours équestre ; le 23 : tournoi de football (ASK) ; le 24 : festival dans nos villages à Saint-Jean ; le 30 : repas et fest-noz (Eveil et Connaissance)
- * Juin : le 6 : concert Clarisse Lavanant (comité chapelle Saint-Etienne) ; le 7 : matinée dansante (club de l'amitié) ; le 20 : kermesse école Notre Dame des Fleurs ; le 27 : kermesse école Jules Verne ; le 28 : Kermesse école Georges Brassens
- * Juillet : le 4 : loto (Arc en ciel) ; le 13 : repas (LFC) et feu d'artifice ; le 19 : noces bretonnes (Rahed Koët er Blanoeh)
- * Août : les 1er et 2 : fête des chasseurs (Kergonan) ; les 8, 9 et 10 : fête des Menhirs (Kersolan) ; les 22 et 23 : Fête de Lann Vréhan - Penhoët (à confirmer)
- * Septembre : le 5 : forum des associations ; le 19 : loto (APEL Notre Dame des Fleurs) ; le 20 : repas quartier Saint-Donatien ; le 26 : spectacle jumelage (LFC)
- * Octobre : le 3 : fest noz (Rahed Koëd er Blanoeh) ; le 10 : repas (CCAS) ; le 17 : repas (Amicale école Jules Verne) ; le 18 : défilé de mode (ASK Gym) ; concours équestre ; le 25 : matinée dansante (club de l'amitié) ; le 31 : soirée années 80 (LFC)
- * Novembre : le 7 : soirée (Bagad Ar Lenn Glas) ; le 11 : cérémonie du 11 novembre ; le 14 : repas dansant (Twirling) ; le 20 : bal (UCL) ; le 21 : soirée Sainte-Barbe (amicale des pompiers) ; le 22 : concours équestre ; le 29 : foire artisanale de Noël (OLA) ; Concours équestre
- * Décembre : les 5 et 6 : Téléthou ; le 11 : spectacle (école Notre Dame des Fleurs) ; le 13 : rando VTT et pédestre (vélo club) ; le 18 : marché de Noël (école Jules Verne) ; le 19 : arrivée du Père Noël au bourg ; le 24 : arrivée du Père Noël à Kergonan

